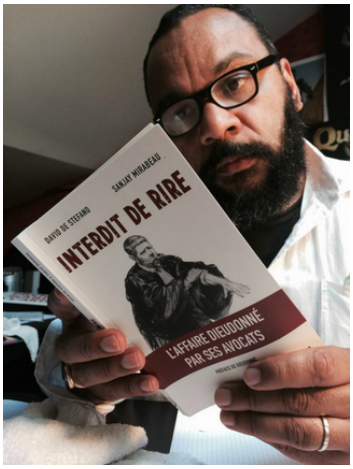
Dieudonné : un cadeau fiscal de 200 000 euros

22/09/2014 à 11h24



Près de 200’000 euros. C’est l’«incroyable et somptueux cadeau fiscal» dont Dieudonné a bénéficié de l’administration française alors même qu’au sein du gouvernement on l’accusait d’être un fraudeur. C’est ce qu’affirment les avocats de l’humoriste dans un livre qui sort aujourd’hui et qui est publié par une maison d’édition suisse.

(…)

Source

Merci à **quidam**